

L'INVENTEUR DE L'ALPACA

Les journaux anglais contiennent des détails intéressants sur l'inventeur de l'alpaca, sir Titus Salt, qui vient de mourir à Londres.

Il y a cinquante ans, des ballots contenant une sorte de laine rugueuse et sale avaient été laissés dans les docks de Liverpool. Personne ne voulait de cette marchandise. Un jeune négociant de Bradford, Titus Salt, aperçut ces ballots, les examina et les acheta à vil prix. Quelques jours après, en les faisant filer, il inventait ces magnifiques laines dont le brillant se dispute à la soie et qui sont maintenant connues dans le monde entier. Ce fut une véritable révolution dans les manufactures d'Angleterre.

En 1848, Titus Salt était élu maire de Bradford ; il fonda près de cette ville, sous le nom de Saltaire, une cité ouvrière qui compte actuellement près de 4,000 habitants. C'est une ville modèle, ayant plusieurs écoles, des hôpitaux, des établissements de bains, des squares, un parc et même des clubs. L'été dernier, sir Titus Salt y a fait construire à ses frais une nouvelle école du dimanche, qui a coûté environ 300,000 francs.

En 1859, Titus Salt était élu membre du Parlement pour le bourg de Bradford, et en 1860, sous l'administration de M. Gladstone, il était créé baronnet.

Ce marchand prince ou manufacturing prince, comme disent les Anglais, laisse à ses fils une fortune évaluée à plus de 60 millions de francs.

LE JOUEUR

La santé d'un joueur de profession n'est pas mieux assurée que sa fortune. Le voilà qui s'assoit à ce fatal banquet pour assouvir la soif de l'or qui est allumée en lui ; à peine les cartes ou les dés sont-ils remués, que la crainte, l'espérance circulent dans toutes les poitrines avec la cupidité, le dépit, la fureur. Tâchez le pouls des joueurs, il est vif, inégal, fébrile ; à peine si l'on songe aux besoins : c'est ainsi que se passent des nuits sans dormir, et qu'on ne sait où prendre le temps, dans la journée, de satisfaire aux nécessités de la vie. Dans ce désordre, toutes les fonctions s'intervertissent ; l'estomac, les viscères abdominaux languissent durant ces longues séances, le défaut d'exercice fait tout tomber dans l'atonie. La plupart de ces martyrs de leur passion deviennent livides, outre que le branle continu de ces émotions déconcerte singulièrement l'harmonie nécessaire à la santé. Le joueur éprouve vingt crève-cœur concentrés par soirée, au milieu des querelles et disputes, ou des occasions de friponnerie. Quelle humeur empoisonnée ! N'a-t-on pas vu dans ces rages étouffées, après une perte, le sang jaillir avec force du nez ? Qu'on juge des tiraillements affreux qu'éprouve ce cupide avare auquel un coup imprévu arrache son or si précieusement amassé ! Si l'on ne peut s'empêcher de rire de sa laide grimace, cependant, comme les procès, les jeux occasionnent de funestes maladies par les chagrins et les tempêtes que leurs pertes suscitent sans cesse.

Combien de ces Beverleys, pâles échevelés, la poitrine déchirée de rage, sortent au milieu de la nuit de ces antres infernaux, où l'aveugle dieu du hasard vient de leur enlever le pain de leurs enfants, les derniers haillons de leurs femmes qui les attendent dans la misère et le désespoir ! Ils rentrent, et l'aspect de ces infortunés, et le remord sanglant de leur conscience redoublant leur fureur, souvent un suicide fatal termine la scène de cette effroyable passion. J. J. VIREY.

CONCERT

M. Oscar Martel, notre estimé violoniste canadien, se propose de donner, prochainement, un concert à la salle des Artisans, de cette ville. Mlle Hortense Villeneuve, la jeune cantatrice si avantageusement connue du public montréalais, chantera à ce concert. Nous ne doutons pas que cette petite fête obtienne un succès complet, comme toutes celles dont M. Martel nous a déjà favorisés dans le passé.

FAITS DIVERS

—On écrit du lac des Deux-Montagnes :

"Rien de plus touchant ni de plus édifiant que ce qui s'est passé, le 29 décembre dernier, dans la petite église du lac des Deux-Montagnes. Pour la première fois depuis l'origine de cette mission, on voyait deux bons Indiens de nation iroquoise y célébrer leur cinquantième année de mariage, entourés de leurs nombreux enfants et petits-enfants, lesquels ont chanté leurs plus beaux cantiques durant la messe que les vénérables époux ont fait dire à leur intention. Voici leurs noms : Louis Shotsienhowane, c'est-à-dire le grand feu ; Anastasie Kawemaien, c'est-à-dire elle a de la voix."

—Il se publie dans la Grande-Bretagne 140 journaux quotidiens, dont 84 paraissent le matin et 56 le soir. Il en paraît 19 à Londres, 80 dans les comtés anglais, 2 dans le pays de Galles, 18 en Ecosse, 20 en Irlande et 1 dans l'île de Jersey. 74 de ces feuilles coûtent un penny (10 centimes), et 54 un demi penny (5 centimes).

On s'étonne parfois de la prospérité dont jouissent les journaux de Londres, comparativement à ceux de Paris. La raison, que nous avons souvent signalée, est bien simple, c'est la quantité anormale des journaux parisiens.

Londres, dont la population s'élève à près de 3,500,000 habitants, ne possède, comme on vient de le voir, que 19 journaux. A Paris, qui n'a pas 2,000,000 d'habitants, l'on en compte 61.

—H. R. Blanchard, coroner de Saint-Hyacinthe, a tenu, le 1er février courant, à Saint-Liboire, une enquête sur le corps de Louis Gauthier, empoisonné sous les circonstances suivantes :

L'enfant, étant malade depuis quelques temps, fut visité par le docteur le 29 janvier dernier. Le soir du même jour, le père de l'enfant alla chercher des remèdes chez le docteur, qui consistaient dans des gouttes à prendre ; douze gouttes toutes les six heures dans une fiole, et dans l'autre de l'huile de croton pour lui froter le côté droit où l'enfant se sentait du mal. Le père, de retour chez lui, s'est trompé de fiole et a donné, par erreur, à son enfant, douze gouttes d'huile de croton ; l'enfant s'est trouvé de suite sous l'effet de l'empoisonnement et dans des agitations terribles. Il réussit à vomir, mais le poison avait fait son effet ; il demeura dans cet état jusqu'au 31 janvier et mourut après avoir souffert horriblement.

Le verdict fut rendu suivant les faits, et le jury exonéra le père de blâme vu qu'il s'était trompé.

INFANTICIDE.—Les élèves du Collège de Montréal, rue Sherbrooke, ont trouvé le cadavre d'un enfant sur le trottoir de l'établissement, à environ huit pieds du mur séparant le collège de la Côte-des-Neiges. Le cadavre, qui était bien habillé, a dû être jeté par-dessus le mur, qui n'a que douze pieds de haut, par quelque personne passant sur la Côte-des-Neiges. On suppose que l'enfant était encore vivant lorsqu'il a été lancé par dessus le mur. Le col et la tête, qui étaient nus, paraissaient gelés, tandis que le reste du corps, protégé par des vêtements, n'avait pas souffert du froid. Avis fut donné à la police de la station de la rue Guy, qui notifia le coroner. Ce dernier fit transporter le petit cadavre à la morgue de la rue Perthuis, et une enquête a été commencée.

L'enquête ouverte sur le cadavre de l'enfant s'est terminée par un verdict de : "Meurtre commis par une ou plusieurs personnes inconnues."

Le Dr. Rottot a déclaré dans son témoignage, que l'enfant paraissait âgé d'environ trois semaines, que son corps ne portait pas de marques de violence, et qu'il semblait avoir joui d'une bonne santé. Après avoir enlevé l'enveloppe du crâne, il a découvert des contusions au-dessus de la tempe gauche qui, à son avis, ont amené la congestion du cerveau. Il pense que si l'enfant a été jeté par-dessus le mur, sa chute aura pu causer les contusions qu'il a remarquées.

L'enfant appartenait, sans aucun doute, à une famille riche ou dans l'aisance, car le linge qu'il portait était d'une grande finesse.

Les détectives ont commencé des recherches.

JUGEMENT DE SALOMON.—Le juge Duffy était très-embarrassé. Les plaideurs étaient John Koler et Paul Kanitz, l'objet du litige, un énorme chien de Terre-neuve, qu'un policeman tenait en laisse, sous les yeux de la cour attentive. Les arguments de Koler semblaient positifs, ceux de Kanitz péremptoires. Tous les assistants auraient juré, tantôt que le chien appartenait à Kanitz, tantôt qu'il appartenait à Koler, suivant que celui-là ou celui-ci avait parlé le dernier. Le juge, renonçant à démêler la vérité, a annoncé qu'il donnait sa langue au chien, c'est-à-dire que l'instinct de cet animal déciderait de la cause. Par ordre du tribunal, Koler a été placé à droite du tribunal, Kanitz à gauche, le chien entre deux et à égale distance de chacun. "Au commandement de trois, a ordonné le juge, le policeman lâchera la corde du chien, et vous, ses deux prétendus propriétaires, vous sifflez simultanément. Celui à l'appel de qui le chien obéira gardera la bête, car elle courra évidemment à son maître légitime." Les dispositions prises, la cour a compté à haute et intelligible voix : une, deux, trois ! Au mot de trois, le policeman a lâché l'animal auquel il était attaché, et les échos du sanctuaire de la justice ont retenti des coups de sifflet rivaux des deux plaideurs. Le chien a tourné la tête du côté de Koler en faisant entendre un grognement de fureur, puis de celui de Kanitz en montrant les dents. Ensuite, il a fait une volte-face subite, est parti comme un trait, a franchi la porte et disparu.

"Je me doutais bien que c'était un chien volé, a murmuré le magistrat. Greffier, appelez une autre cause."

ÉLECTIONS MUNICIPALES DE SAINT-JEAN.—Pour maire : Arcade Decelles, écr. 95 votes de majorité sur M. J. Black ; en tout, 263 votes de donnés.

Quartier Est.—Conseillers élus : MM. U. Brosseau, Geo. Wilkinson ; Quartier Ouest.—MM. Léandre Lareau, Edouard Lécuyer ; Quartier Centre.—MM. Thomas Boissonneault, J. S. Messier ; Quartier Nord.—MM. Pierre Robert, J. B. Audet.

—De mauvais plaisants s'amuse le soir à enlever les planchettes contenant les annonces de maison à louer ou à vendre, dans les rues de Montréal. Il serait à désirer que quelques-uns d'entre eux fissent leur apparition devant le Magistrat de Police.

DÉCÈDÉ.—Il vient de mourir en Angleterre, une vache appelée la Tenth Duchess of Geneva, et qui avait coûté \$30,000. Pour une vache, c'est assez cher. Cette nouvelle a été jugée assez importante pour mériter les honneurs du câble transatlantique, qui nous a annoncé, il y a quelques jours, cet événement intéressant.

—On écrit de North Cambridge, Mass. :

"Mme Louis Duclos, de Medford, a mis au monde, le 1er de l'an, un enfant qui se trouve être le premier d'entre les premiers. Il est né à minuit et cinq minutes, le 1er janvier 1877, dans la première heure de l'année, le premier jour du mois et le premier jour de la semaine."

—Le bureau statistique de la Chambre de Commerce de Vienne vient de publier le tableau de la circulation des lettres dans les divers pays de l'Europe. La poste de la Grande-Bretagne, qui est la plus favorisée, distribue annuellement 34 lettres par habitant ; puis vient la Suisse avec 27 lettres par tête, l'Allemagne avec 15, la Hollande avec 14, et le Luxembourg avec 14. La Belgique n'arrive qu'en sixième lieu avec 13 lettres par habitant ; elle est suivie du Danemark qui en a 11, de l'Autriche cisleithannienne qui en a 10 et de la France qui en a 10. L'Italie, dont la population est cependant plus dense que celle de la France, est distancée non-seulement par celle-ci, mais encore par la Norvège, la Suède, l'Espagne et la Hongrie. Pour ces divers pays, la moyenne est de 5 ; enfin, la proportion tombe à 2 en Grèce, en Russie à 0.8 en Turquie à 0.2.

UN MOT HÉROÏQUE.—C'était au siège de Strasbourg ; le rempart était intenable, tant pleuvaient dru les projectiles ennemis.

—Près de moi, dit un témoin de cette terrible scène, un éclat d'obus met un de nos hommes hors de combat. Aussitôt, une sœur de charité accourt ; et, au moment où elle se penche pour secourir le blessé, la sainte est elle-même coupée en deux par un obus.

Une nouvelle sœur se précipite... Retirez-vous, dis-je, avec une feinte brusquerie ; vous le voyez, votre place n'est pas ici.

—Pardonnez-moi, monsieur, fit-elle avec un sourire que je n'oublierai jamais : vous connaissez le proverbe : "Quand un carreau est cassé, on en met une autre en place."

LA CHARITÉ CATHOLIQUE.—Son Eminence le cardinal Régnier, archevêque de Cambrai, a transmis à Mgr. Hanteceur, recteur de l'Université de Lille, une somme de 212,000 francs, envoyée d'une manière absolument anonyme, sans autre indication que les lignes suivantes : "Fondation d'une chaire, en l'honneur de Notre-Dame de Grâce, à la Faculté des lettres.—Fondation d'une chaire, en l'honneur de Notre-Dame des Ardents, à la Faculté des sciences.—Si Deus pro nobis, quis contra nos ?"

FAMILLE BARBARE.—Les dépêches de Milton, Massachusetts, annoncent que le hasard a fait découvrir, dans la maison d'un résident de cette ville, nommé Josiah Fields, un être humain nu, le corps recouvert d'une épaisse couche d'ordures de toute sorte, se traînant à quatre pattes et ne sachant qu'articuler des sons gutturaux inintelligibles. Une enquête a été ouverte aussitôt et a révélé que cette pauvre créature était un fils des époux Fields, que l'on croyait mort ou disparu depuis longtemps. Il y a dix-sept ans, en effet, qu'il n'avait été vu de personne, sauf ses parents. A cette époque, Josiah Fields, dans un mouvement de brutalité, avait porté à son fils, alors un enfant, un coup qui l'avait estropié. Les époux Fields résolurent de tenir le fait caché, et le lendemain, ils déclarèrent que l'enfant s'était sauvé. La vérité est que le pauvre malheureux avait été enfermé dans une chambre retirée, où ses parents dénaturés ont eu la monstrueuse inhumanité de le tenir isolé pendant dix-sept ans. C'est dans cette chambre qu'il a été découvert, ces jours-ci, par une femme qui avait eu l'occasion de visiter la famille Fields. La présence du réclus a été décelée par l'odeur infecte qui s'échappait de la chambre. Les selectmen de Milton ont jugé l'affaire assez grave pour décider de faire eux-mêmes une enquête.

Un autre fait ajoute encore à la surexcitation publique. Un second fils des époux Fields a mystérieusement disparu un an environ après celui qui vient d'être retrouvé, il y a par conséquent seize ans. Les parents dirent, comme pour le premier, qu'il s'était enfui, et on ne douta pas plus de leur parole dans un cas que dans l'autre. Mais la découverte en question ayant éveillé la méfiance, on se rappelle aujourd'hui une coïncidence qui, dans le temps, avait paru toute fortuite. Cette coïncidence est que, le jour même où ils annoncèrent la disparition de leur second fils, les époux Fields combèrent un puits dans leur cour. L'opinion commune, maintenant, est que l'enfant avait été tué par ses parents et jeté dans le puits. On en a entrepris le déblaiement ; et attendant que les soupçons prennent corps, Josiah Fields et sa femme sont gardés à vue dans leur maison.

CADEAU.—Samedi, 10 courant, les membres du corps de musique des Frères de la Doctrine Chrétienne ont causé une surprise très-agréable à leur professeur, M. F.-X. Larose, en lui faisant le cadeau d'une magnifique montre d'or, à l'occasion du vingt-unième anniversaire de sa naissance. La surprise avait été si bien ménagée que M. Larose ne put répondre à l'adresse qui accompagnait le cadeau que d'une voix entrecoupée par l'émotion. Cette adresse, conçue en termes flatteurs, ne contient que des éloges justement mérités, car sous l'habile direction de M. Larose, le corps de musique fait

de nouveaux progrès tous les jours. Si le jeune professeur n'épargne ni son temps ni son travail, il faut dire que les talents et la bonne volonté des membres, et la générosité des Frères contribuent à la belle réputation dont ce corps de musique jouit à Montréal. Toujours de l'avant lorsqu'il s'agit d'une œuvre de charité ou d'une fête nationale, l'exécution des morceaux de son répertoire et sa belle tenue font toujours l'admiration du public.

Après la présentation de l'adresse, M. Larose fit les honneurs de sa maison d'une manière qui valut à ses amis une soirée des plus agréables.

MYSTÉRIEUX.—La faculté médicale de Montréal a fait prévenir le coroner, vendredi, que le cadavre d'une femme reçu pour la dissection, portait à la tête deux blessures, qui semblaient indiquer qu'elle avait été la victime d'un meurtre. Le coroner se rendit aussitôt sur les lieux, et les médecins ayant ouvert la tête de la morte, trouvèrent deux balles dans le crâne.

L'enquête qui a été ouverte sur cette affaire a démontré que certains élèves de l'école de médecine s'étaient tout simplement permis une plaisanterie fort déplacée, en logant deux balles dans la tête de leur victime, afin de mystifier le coroner.

—Durant l'année 1876, il y a eu 108 prisonniers condamnés à être emprisonnés dans le pénitencier de Saint-Vincent de Paul, dont 57 par la Cour du Banc de la Reine, 9 par la Cour des sessions générales de la paix, et 42 par la Cour des sessions spéciales de la Paix (juridiction sommaire.)

VARIÉTÉS

—Petite scène d'intérieur, un jour de pluie : Madame, feuilletant Musset, et d'une voix émue :

—Pauvre cœur brisé ! Hélas ! rien n'est complet, ici-bas !

Monsieur, secouant son pardessus ruisselant : —Hélas ! si, madame, l'omnibus, chaque fois qu'il pleut !

* * *

—Au palais de justice : Le président.—Comment, misérable, pendant l'incendie vous voliez la montre de ce monsieur au lieu de faire la chaîne !

Le prévenu.—Mon président, elle n'était pas avec.

LE JEU DE DAMES

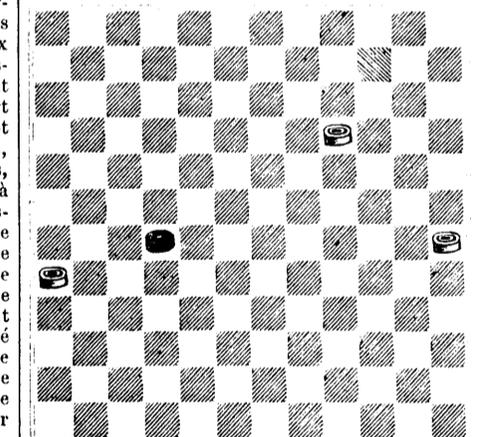
Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLÈME No. 62

Par J. E. L., Montréal

NOUS



PIANOS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 60

Première manière

Les Blancs jouent de	Les Noirs jouent de
21 15	43 49
15 9	49 55
9 2	55 61
2 28	61 68*
28* 35	68* 51
35* 18	51 35
18* 40	et gagnent

Deuxième manière

21 à 15	43 à 49
15 9	49 55
9 2	55 61
2 28	61 67
28* 6	

Solutions justes du Problème No. 60
Montréal.—M. Ar. Peltier, L. H. Charbonneau, et A. de Marchissi

Autres Solutions du problème No. 59
Montréal.—L. H. Charbonneau.

Holyoke, Mass.—John Gadbois.

AVIS.—Nous avons reçu des problèmes pour le Concours, et nous prions ceux qui en ont de prêts de ne pas attendre aux derniers jours pour nous les faire parvenir. L'examen de ces problèmes demande quelque temps, afin de ne décerner la prime qu'à celui qui l'aura mérité.

LE SERMON INTERROMPU.—Cela provient de l'enrouement : voilà la remarque que l'on entend souvent faire en revenant de l'église. Les prédicateurs devraient faire usage des TROCHITES PULMONAIRES DE WINGATE : Elles guérissent l'enrouement d'une manière instantanée.